



COMMUNE DE REAUMUR

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du mercredi 9 juillet 2025**

N° 2025-45 : Indemnités de gardiennage de l'église 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité à 14 dont 2 pouvoirs :

☞ DECIDE de verser une indemnité pour l'année 2025 de 126,91 €.

☞ CHARGE Madame le Maire d'inscrire cette dépense au budget principal Commune 2025.

N° 2025-46 : Personnel communal (service technique) – Suppression d'emplois

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité à 14 dont 2 pouvoirs :

☞ DECIDE la suppression de l'emploi d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet à compter de ce jour.

Vu le 10 juillet 2025,
par Madame le Maire,
Céline REVEAU

